

FOCUS

JEAN ZAY

ORLÉANS



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
DIRE

SOMMAIRE

5 SA JEUNESSE

Enfance et environnement familial
Études et premiers pas dans la vie d'adulte

9 L'ENGAGEMENT POLITIQUE

Une ascension politique fulgurante
Un ministre visionnaire

14 LA GUERRE, LE PROCÈS, LA PRISON

L'engagement
Le piège du *Massilia*
Une parodie de procès, un jugement inique
La prison : Clermont-Ferrand, Marseille puis Riom
Un assassinat programmé

21 RECONNAISSANCE POSTHUME

Après la guerre, le temps des procès
La reconnaissance nationale
La panthéonisation
La Table du banquet : hommage à Madeleine et Jean Zay

28 PARCOURS

29 POUR ALLER PLUS LOIN

Réalisation

Conçu en 2014 par la Mairie d'Orléans - DCCA / Service Ville d'art et d'histoire en partenariat avec Catherine Martin-Zay et Hélène Mouchard-Zay et les associations Amis de Jean Zay et Cercle Jean Zay.
Réédition 2023.

Photographie

Couverture : Jean Zay, au ministère, rue de Grenelle, à Paris © Archives nationales
Source : l'ensemble des visuels du dépliant est issu des Archives nationales.

Maquette

Laure Scipion
d'après **DES SIGNES**
studio Muchir Desclouds 2018

Impression

Prévost offset



1

1. Jean Zay
accueille
Léon Blum
à Orléans,
octobre 1936.

JEAN ZAY

Le vendredi 21 février 2014, le Président de la République a annoncé le transfert des cendres de Jean Zay au Panthéon, aux côtés de trois grandes figures de la Résistance : Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Pierre Brossolette. Né à Orléans en 1904, Jean Zay est assassiné en 1944 par des miliciens, à Cusset dans l'Allier. Avocat, député radical du Loiret, Jean Zay s'est attaché avec force, en tant que ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts, à démocratiser et moderniser le système éducatif français, ainsi qu'à permettre l'accès de tous à la culture. Il est, entre autres, à l'origine de la création du Festival de Cannes.

Ce document vous propose des clés de lecture pour mieux comprendre cette figure orléanaise au destin national.



1

**1. À l'Ermitage,
19 rue du Parc, à Orléans,
août 1906.**

À gauche, devant Paul Chartrain son grand-père, sa mère Alice et sa sœur Jacqueline.

À droite, Jean Zay, deux ans, sur les genoux de son oncle Robert Chartrain.

**2. Léon Zay,
son père, en permission,
avec Alice, Jean et
Jacqueline, 1916.**

**« C'est la guerre !
Il faut bien se pénétrer
de ces trois mots-là.
1917 n'est plus 1913.
Si on nous réduit tout, si on
nous impose des privations
parfois dures, il ne faut pas
récriminer mais bien songer
que chacun doit supporter
sa part de guerre. »**

Jean Zay, *C'est la guerre*, 1917.

JEAN ZAY NAÎT À ORLÉANS EN 1904, D'UN PÈRE JOURNALISTE ET D'UNE MÈRE INSTITUTRICE. BRILLANT ÉLÈVE BOURSIER AU LYCÉE POTHIER, PUIS ÉTUDIANT EN DROIT, IL EST AUSSI PASSIONNÉ DE LITTÉRATURE ET DE JOURNALISME.

ENFANCE ET ENVIRONNEMENT FAMILIAL

SES ORIGINES

Les grands-parents paternels de Jean Zay, juifs alsaciens et lorrains, optent pour la nationalité française en 1872, lorsque la Moselle devient allemande. Son père, Léon Zay, naît à Orléans en 1874. Journaliste au *Progrès du Loiret*, journal radical de gauche fondé en 1899 au moment de l'affaire Dreyfus, il en devient le rédacteur en chef sept ans plus tard. Parallèlement, il est secrétaire du Conseil des Prud'hommes d'Orléans. Par ses diverses activités, il est un acteur de la vie politique locale.

Les grands-parents maternels de Jean Zay, les Chartrain et Maingourd, d'origine beauceronne, sont protestants ; leurs ancêtres ont résisté à l'autorité royale au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Sa mère, Alice Chartrain, née en 1879, est institutrice. C'est au 19 rue du Parc, dans la maison de ses grands-parents Chartrain, l'Ermitage, que Jean Élie Paul Zay naît le 6 août 1904. Sa sœur Jacqueline, dont il sera très proche, naît le 4 octobre 1905.

UNE ENFANCE MARQUÉE PAR LA GRANDE GUERRE

Élevé dans la tradition républicaine et l'engagement patriotique, il s'intéresse très vite à la vie politique et suit de près l'évolution de la guerre. Il admire son père parti au front pendant quatre années et qui en revient avec la Croix de Guerre. Il a un goût très précoce pour l'écriture, la littérature et la philosophie. Dès 1916, Jean Zay commence à rédiger des journaux.



Dans *Le Familier* datant de 1918, sur des copies d'écolier, il traite à destination de sa famille et sous divers pseudonymes, l'actualité locale, nationale, internationale mais aussi des événements familiaux. La guerre et son patriotisme sont très présents dans ses écrits, comme en témoigne cet extrait d'une composition française de 1916, primée et publiée dans le *Bulletin de l'Instruction publique du Loiret* : « Le soldat qui sur le champ de bataille s'écroule percé de balles pour son pays a une mort sublime... ».



ÉTUDES ET PREMIERS PAS DANS LA VIE D'ADULTE

UNE SCOLARITÉ BRILLANTE

En 1911, Jean Zay commence sa scolarité rue du Faubourg-Bannier et la poursuit à partir de 1914 à l'école primaire de la rue des Charretiers, où enseigne sa mère, restée seule pendant la Grande Guerre. En octobre 1916, il entre comme boursier au lycée Pothier. Il y noue des amitiés fidèles. Élève brillant, il obtient un prix de composition au Concours général de 1922.

UN CHRONIQUEUR IRONIQUE

Il continue à développer sa passion pour l'écriture en fondant un journal lycéen, *Le potache bouillant*, en 1920, qu'il alimente avec un esprit critique et caustique. Quelques années plus tard, en 1925, avec ses amis de lycée, René Berthelot (futur directeur du Conservatoire national de musique d'Orléans), Roger Secrétain (futur fondateur de *La République du Centre* et futur maire d'Orléans), Charles Leroy et Pierre Beaujard, il lance *Le Grenier*, revue littéraire d'avant-garde, illustrée par sa sœur Jacqueline.

JEUNE AVOCAT

Bachelier en 1923, Jean Zay devient aussitôt journaliste au *Progrès du Loiret* et clerk d'avoué pour financer ses études de droit. Inscrit au barreau d'Orléans en 1928, le jeune avocat s'illustre dans deux procès d'assises difficiles et plaide au civil. Son cabinet est rapidement un des plus actifs de la ville. Il plaide de plus en plus comme avocat d'associations professionnelles et syndicales.

JEUNE MARIÉ

En mars 1931, Jean Zay épouse au temple Madeleine Dreux, d'une famille protestante bien connue d'Orléans. Pour le jeune couple, commencent huit années de bonheur. En octobre 1936, la famille s'agrandit avec la naissance de leur fille aînée, Catherine. Leur seconde fille, Hélène, naîtra au Maroc en août 1940.

« Lors de la naissance du Grenier, d'aimables confrères, des amis, des abonnés, nous ont dit et répété : « Soyez jeunes ; soyez gais ». C'était là le renouvellement d'une ancienne erreur ; en réalité la moindre réflexion fait découvrir que ce n'est pas aux jeunes d'être joyeux, mais aux vieux. Les vieux seuls ont la certitude d'avoir été heureux ou l'assurance de ne plus être malheureux ; les jeunes, par contre, chez qui rien n'est réalisé, sont en proie au plus abominable des tourments : l'inquiétude. Ils passent leur temps à se poser des questions angoissantes, auxquelles ils n'envisagent même pas de réponses ; c'est là un exercice particulièrement décevant et débilitant. Les vieux sortent des « jours changeants » ; les jeunes y pénètrent et ne peuvent se défendre d'une sourde crainte. »

Jean Zay, *Le Grenier*, juin 1925.



3



2



4

1. La classe de seconde du lycée Pothier, 1920.

2. « Le Groupe des Jeunes », 1925.

De haut en bas et de droite à gauche : Pierre Beaujard, Charles Leroy, Roger Secrétain et Jean Zay.

3. Jean Zay plaide au procès Grustlin, mars 1931.

4. Jean Zay et sa future épouse, Madeleine Dreux, mars 1927.



1



2

1. Jean Zay lors de son service militaire au 146^e régiment d'infanterie à Saint-Avold (Moselle), 1927.

2. Les Jeunesses Laïques et Républicaines en congrès à l'Hôtel Grosnot d'Orléans, 1928.

3. La Fédération radicale du Loiret organise un grand banquet populaire pour fêter la victoire du Front populaire du 3 mai 1936 et la réélection de Jean Zay, 18 octobre 1936.

4. La France du Centre (qui prend la suite du Progrès du Loiret en 1927), 6 juin 1936.

« Un mercredi soir du début de 1936, le Cercle invita un jeune député radical de gauche à faire devant lui un exposé sur la situation politique. Il s'agissait de Jean Zay, que j'ai donc approché pour la première fois. Nous savions qu'il avait fortement contribué à l'union des forces populaires face à l'agitation des ligues d'extrême-droite. Il parla de la défense de la République, mais aussi de justice et de progrès social. Il évoqua les dangers que le régime hitlérien faisait courir à la paix, à l'équilibre en Europe. Et avec quelle éloquence ! Mes amis et moi n'avions jamais eu un tel contact avec un homme politique d'envergure, de plus jeune, cultivé, séduisant. »

Témoignage de Lucie Aubrac recueilli par Michel Lesseur, juin 1998.



3

L'ENGAGEMENT POLITIQUE

AVOCAT EN 1928, DÉPUTÉ RADICAL DU LOIRET EN 1932, IL EST RÉÉLU EN 1936. À 32 ANS, IL EST NOMMÉ MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DES BEAUX-ARTS DANS LE GOUVERNEMENT DU FRONT POPULAIRE. MINISTRE VISIONNAIRE, IL DÉMOCRATISE ET MODERNISE LE SYSTÈME SCOLAIRE FRANÇAIS ET FAVORISE L'ACCÈS DE TOUS À LA CULTURE.

UNE ASCENSION POLITIQUE FULGURANTE

PREMIERS PAS DANS LA POLITIQUE

Dès le lycée, Jean Zay se passionne pour la politique. Il participe notamment aux débats des élections législatives de 1919 et 1924. Son goût pour la littérature se prolonge dans l'activité politique. En 1925, dès sa majorité (21 ans), il s'inscrit au Parti radical. Il fréquente les cercles républicains, milite à la Ligue des droits de l'homme ainsi qu'à la Ligue de l'enseignement. Il est initié, en 1926, à la loge Étienne-Dolet du Grand Orient de France, la loge maçonnique de son père. En 1928, au retour de son service militaire à Saint-Avoid, Jean Zay ressuscite la section d'Orléans des Jeunesses Laïques et Républicaines (JLR), dont il devient le président. Socialistes et radicaux, les membres de cette organisation jeune et ouverte ont deux thèmes de prédilection : l'union des gauches et le pacifisme.

« Le journal de mon père était un journal politique. C'est vous dire que je n'ai jamais commencé à faire de la politique. J'ai vécu dans son atmosphère et je crois bien avoir tenu ma première réunion publique à l'âge de quatorze ans. »

Interview du ministre Jean Zay, 1937.



UN ÉLU LOCAL DYNAMIQUE

En 1932, à 27 ans, Jean Zay est élu député radical de la première circonscription du Loiret, battant Maurice Berger, député sortant, riche industriel soutenu par l'ensemble des droites. À la suite d'une campagne très active, il réalise localement l'union des gauches. Lors de cette première campagne politique, il fait déjà l'objet de violentes attaques antisémites dans la presse d'extrême-droite, en particulier dans le *Journal du Loiret*. Jean Zay s'affirme à la Chambre comme un député actif et un orateur de premier plan. Il est réélu en 1936 et devient conseiller général du canton d'Orléans nord-est, à partir de mars 1937. Ambassadeur de sa circonscription, en étroite relation avec les maires, les associations et les syndicats, il reste très présent au Parti radical et aux JLR. Devenu ministre, il parviendra à maintenir son enracinement politique local.

UN RADICAL À GAUCHE, ANTIFASCISTE

Favorable à une modernisation de l'État et à la naissance d'une démocratie économique, il est un jeune radical, c'est-à-dire un radical à gauche, artisan du Front populaire. Anti-nazi précoce et vigilant, partisan de la résistance la plus ferme aux régimes fascistes qui se développent en Europe, Jean Zay refuse avec constance l'alliance à droite. Vite remarqué par son parti, c'est à lui qu'est confié le rapport de politique générale du Congrès de 1935 qui décide l'adhésion du Parti radical au Front populaire.



1. Jean Zay avec Marcel Abraham, son directeur de cabinet (1936-1939).

2. Inauguration de l'école de plein air de Suresnes, 1937.

Elle met en pratique certains principes énoncés en 1936 : le bienfait de l'air libre et du soleil, l'hygiène, la mixité...

UNE BRILLANTE CARRIÈRE MINISTÉRIELLE

En 1936, Jean Zay est sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil dans le gouvernement d'Albert Sarraut. Quelques mois plus tard, le 4 juin 1936, Léon Blum, nouveau président du Conseil, le nomme ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts, fonction qu'il exerce jusqu'en septembre 1939. À ce grand ministère sont rattachés un peu plus tard le secrétariat d'État à la Recherche scientifique (Irène Joliot-Curie puis Jean Perrin) et le sous-secrétariat aux Sports (Léo Lagrange). À 31 ans, il est le plus jeune ministre de toute la III^e République. La nomination de Jean Zay est pleine d'audace et d'intelligence. C'est un pari sur la jeunesse et sur la compétence politique, que Léon Blum oppose volontiers à la spécialité technicienne. Le ministre Jean Zay va être décisif dans l'histoire des politiques éducatives et culturelles. Jean Zay bat, avec trente-neuf mois consécutifs, sous cinq gouvernements, le record absolu à ce poste sous la III^e République. Il s'entoure d'une équipe très à gauche, jeune... et souvent orléanaise.

UN MINISTRE VISIONNAIRE

L'œuvre ministérielle de Jean Zay s'impose comme véritable matrice des politiques éducatives et culturelles ultérieures.

DÉMOCRATISER ET MODERNISER L'ENSEIGNEMENT

Son projet de réforme du système éducatif est inspiré par quelques grandes idées directrices : la démocratisation et l'orientation, selon les goûts et les aptitudes des élèves, éveillés par une pédagogie novatrice. Devant les nombreuses oppositions qui bloquent son projet de réforme, Jean Zay procède habilement par l'expérimentation et la voie réglementaire.

Prolongation de la scolarité

Jean Zay prolonge de 13 à 14 ans la scolarité obligatoire, par la loi du 6 août 1936, et ce, dès la rentrée scolaire suivante. Il crée ainsi une classe de fin d'études conçue de façon très neuve. Il laisse « toute liberté d'initiative » aux instituteurs, leur fixant la triple mission d'assurer dans ces classes un complément d'instruction, une initiation à la culture et une orientation professionnelle.

« L'école unique telle qu'elle s'affirme dans ce projet sera tout à la fois une œuvre de justice et un instrument de progrès social. »

Jean Zay, projet de loi, 5 mars 1937.



Développement des équipements scolaires

Il lance un programme ambitieux de constructions scolaires et crée de nombreux postes, ce qui permet de dédoubler les classes de plus de 35 élèves.

Vers l'école unique

Le système scolaire est alors très éclaté avec des classes primaires payantes dans les lycées, à côté des écoles primaires gratuites, avec des programmes et des horaires différents. L'unification des structures est un volet important de sa réforme et passe par l'organisation d'une Direction du premier degré et du second degré (1936-1937), et par le rapprochement et la coordination des divers ordres d'enseignement.

Une classe d'orientation

Jean Zay expérimente à la rentrée 1937 une classe de 6^e d'orientation, charnière entre les deux degrés. En mai 1938, un réseau de Centres d'orientation est créé.

« Il s'agissait, là comme ailleurs, d'éveiller les aptitudes et la curiosité des élèves, d'ouvrir plus largement à la vie le travail scolaire, de familiariser l'enfant avec les spectacles de la nature et de la société, de lui faire connaître l'histoire et la géographie locale, et de remplacer, comme dit Montaigne, le savoir appris par le savoir compris. »

Jean Zay, *Souvenirs et solitude*, 1946.



1



2

1. Jean Zay assiste au départ, gare Montparnasse, de la colonie de l'Œuvre universitaire des enfants du Loiret pour les Sables d'Olonne, juillet 1936.

2. Jean Zay avec Irène Joliot-Curie, 1936.

« Je veux espérer qu'un jour nos capitales de province auront des troupes fixes et pourront ainsi retrouver un précieux esprit d'émulation, et que, dans chacune de ces villes, le théâtre, la société de concert, le poste d'émissions radiophoniques, le conservatoire de musique collaboreront afin de donner à la ville, son accent artistique et son style. Si bien que les compositeurs et les auteurs, même ceux qui ont conquis Paris ou les capitales étrangères, ne dédaigneraient pas de faire créer un de leurs ouvrages à Bordeaux, à Marseille ou à Lille... »

Jean Zay, discours au 11^e Congrès international du théâtre à Londres, 1938.

3. Affiche prévue pour la première édition du Festival de Cannes.



« *Nous préparions pour septembre -hélas!- le festival de Cannes, destiné à concurrencer par une manifestation française la fameuse Biennale de Venise, seule rencontre internationale. Pour Cannes s'étaient inscrites déjà plus de nations et d'œuvres que pour Venise. Notre festival, organisé avec le concours de l'Action artistique, aurait fait de la France chaque année le centre mondial du cinéma... »*

Jean Zay, *Souvenirs et solitude*, 1946.

Apprendre autrement

En 1937-1938, il fait expérimenter dans 3 puis dans 29 départements, une demi-journée de sport à l'école. Il développe les activités dirigées, les classes promenades et l'étude du milieu par l'observation active. Il crée de nouveaux moyens pédagogiques : la radio scolaire et le cinéma éducatif. En septembre 1938, de nouvelles instructions officielles paraissent et viennent généraliser, encadrer et étendre ces innovations.

Enseignement supérieur et recherche

Il démocratise l'accès aux bourses dont le montant est doublé dès 1936. Il crée, en juillet 1936, le Comité supérieur des œuvres en faveur de la jeunesse scolaire et universitaire, ancêtre des Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) et la médecine préventive pour les étudiants, en janvier 1939. Avec l'aide de Jean Perrin, il pérennise le Palais de la Découverte, construit pour l'Exposition internationale de 1937. Il organise la recherche scientifique et crée le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) en octobre 1939. Pour démocratiser le recrutement des élites administratives, il dépose, dès 1936, un projet de loi créant l'Éna (École nationale d'administration) mais le projet est bloqué au Sénat et ne voit le jour qu'en 1945.

DÉMOCRATISER L'ACCÈS À LA CULTURE

Jean Zay veut combler le fossé qui tient le peuple éloigné de l'art. En même temps que les congés payés et la semaine de 40 heures votés par le Front populaire, qui libèrent du temps pour les loisirs, il faut ouvrir les musées, les théâtres et

les bibliothèques, réduire les tarifs. Il faut aussi moderniser les structures, rénover la production et soutenir les créateurs par des commandes publiques. Il formule également une grande ambition décentralisatrice.

Lecture publique, soutien aux auteurs

Il réforme le droit d'auteur et les contrats d'édition. Il développe la lecture publique en mettant en place les bibliobus.

Théâtre et musique

Il rénove la Comédie Française, mettant à sa tête Édouard Bourdet, entouré de quatre metteurs en scène (Gaston Baty, Jacques Copeau, Charles Dullin et Louis Jouvet). Il crée la Réunion des théâtres lyriques nationaux.

Création de musées

On doit à son ministère la création de grands musées : le musée d'Art moderne, le musée des Arts et Traditions populaires, le musée de l'Homme, le musée de la Marine...

Soutien au cinéma

Il prévoit un statut pour le cinéma français et soutient la naissance de la Cinémathèque française. La Mostra de Venise étant désormais aux mains des fascistes, il crée le festival de Cannes, dont la première édition aurait dû se tenir en septembre 1939, si la Seconde Guerre mondiale n'avait pas débuté.

LA GUERRE, LE PROCÈS, LA PRISON

ENGAGÉ VOLONTAIRE DÈS LA DÉCLARATION DE GUERRE, IL S'EMBARQUE SUR LE MASSILIA EN JUIN 1940 AVEC LES PARLEMENTAIRES OPPOSÉS À L'ARMISTICE. VICHY LE CONDAMNE, EN OCTOBRE 1940, À LA DÉPORTATION À PERPÉTUITÉ. IL SYMBOLISE TOUT CE QUE CE RÉGIME DÉTESTE : MINISTRE DU FRONT POPULAIRE, ANTIMUNICHOIS, JUIF ET FRANC-MACON. EMPRISONNÉ À RIOM, IL EST ASSASSINÉ PAR DES MILICIENS, LE 20 JUIN 1944.

L'ENGAGEMENT

Le 2 septembre 1939, la guerre est déclarée. Jean Zay, en tant que ministre, n'est pas mobilisable. Il démissionne alors de son poste, confirmant ainsi son engagement patriotique. Il rejoint l'armée en tant que sous-lieutenant à l'état-major du train de la 4^e armée et est affecté en Lorraine. Son courage et son dévouement sont attestés par ses chefs militaires. Il est volontaire pour les missions dangereuses et difficiles.

**« Âgé de 35 ans,
je désire partager
le sort de cette jeunesse
française pour laquelle
j'ai travaillé de mon mieux
au gouvernement,
depuis 40 mois ;
je demande donc à suivre
le sort normal de
ma classe. »**

Jean Zay, lettre de démission
au Président du Conseil,
3 septembre 1939.

LE PIÈGE DU MASSILIA

Engagé, il est resté toutefois député. Le 19 juin 1940, il rejoint Bordeaux, avec l'autorisation de ses supérieurs, pour répondre à une convocation des parlementaires. Le 20 juin, hostile à l'armistice demandé depuis quarante-huit heures par Pétain, il embarque sur le *Massilia* avec 27 autres parlementaires dont Pierre Mendès-France, afin de continuer la lutte à partir de l'Afrique du Nord. Mais le nouveau gouvernement, sous la pression de Pierre Laval, renonce à partir et signe l'armistice le 22 juin. Il transforme alors « fuyards » les parlementaires officiers du *Massilia* (Pierre Mendès-France, Pierre Viénot, Alex Wiltzer et Jean Zay), dont il empêche le retour et contre lesquels il provoque une violente campagne de presse. Le piège s'est refermé. À Rabat, les quatre parlementaires sont accusés de désertion. Jean Zay est arrêté le 16 août 1940 et transféré à la prison militaire de Clermont-Ferrand. Sa deuxième fille naît quelques jours après au Maroc.



1. Jean Zay à Orléans
lors d'une permission,
1939.

2. Le *Massilia*,
juin 1940.



2



1

1. Au tribunal de
Clermont-Ferrand,
4 octobre 1940.

2. La salle du tribunal
de Clermont-Ferrand,
4 octobre 1940.

3. Dessin satirique du
journal collaborationniste
Gringoire, 10 octobre 1940.



2

« Les juges [...] m'ont infligé une peine qu'on épargne à des assassins, à des traîtres, et qui n'a même pas été demandée pour ceux qu'on accuse d'être responsables de notre désastre militaire. Du même coup, tout est devenu clair. Comment ne serais-je pas plein de sérénité ? Mon innocence s'accroît de la fierté de souffrir pour ce que je suis, pour ce que je représente, pour ce que j'ai été, pour ce que je puis être encore. Le martyr est une auréole. Je serai digne de mon destin... »

Jean Zay, lettre à son père et à son épouse Madeleine, *Écrits de prison*, 6 octobre 1940.

4. Jean et ses deux filles, Catherine et Hélène, dans la petite cour attenante à sa cellule, dans la prison de Riom, 1942.



UNE PARODIE DE PROCÈS, UN JUGEMENT INIQUE

UN PROCÈS POLITIQUE

Après une instruction à charge contre « ces mauvais Français venus de la maçonnerie, du Front populaire et de la juiverie », et pendant laquelle la presse aux ordres de Vichy se déchaîne, Jean Zay est jugé par le même Tribunal militaire qui a condamné à mort le général de Gaulle. Après un simulacre de procès, il est condamné, le 4 octobre 1940, à la déportation et à la dégradation militaire : la même peine exactement que celle de Dreyfus, jamais prononcée depuis. Il se refuse à tout recours en grâce. Pour les quatre inculpés, les peines suivent une étrange gradation alors que le motif d'inculpation est le même. Pierre Mendès-France, juif, secrétaire d'État du Front populaire, est condamné, le 9 mai 1941, à six ans de prison ferme. Pierre Viénot, sous-secrétaire d'État de Léon Blum, d'une vieille famille catholique de droite, est condamné à huit ans avec sursis. Alex Wiltzer, simple député modéré et catholique, bénéficie d'un non-lieu.

« Ce sont les seuls hommes politiques [Jean Zay et Georges Mandel] à qui Vichy ait fait payer de leur vie d'avoir incarné la tradition républicaine et la résistance à Hitler. »

Antoine Prost, introduction de *Souvenirs et Solitude*, deuxième édition, 1987.

LA PRISON : CLERMONT-FERRAND, MARSEILLE PUIS RIOM

CONDITIONS DE DÉTENTION

Après quatre mois à la prison militaire de Clermont-Ferrand, Jean Zay est transféré, en décembre 1940, au Fort Saint-Nicolas, prison militaire de Marseille, dans une cellule étroite et glacée. Placé au secret, sans lumière et sans feu, il tombe malade. Le 7 janvier 1941, il est transféré à la maison d'arrêt de Riom, où il est traité au début comme un détenu de droit commun. Grâce à son avocat, Alexandre Varenne, il obtient finalement un statut proche du statut de prisonnier politique. Il a le droit de recevoir des visites de sa famille et, avec autorisation spéciale, de ses amis. Il peut aussi recevoir des journaux et des livres sur autorisation de l'administration pénitentiaire. Mais ce régime est durci à plusieurs reprises, en particulier en septembre 1943, après l'évasion du général de Lattre de Tassigny, puis en avril 1944.

UNE MORT CIVILE

Pendant des mois, il ignore le sort qui lui est réservé. Il apprend coup sur coup qu'il est déchu de son mandat parlementaire, radié de l'Ordre des Avocats, que son appartement a été pillé et ses livres et ses meubles volés.



- 1. Une page des *Carnets de prison* de Jean Zay, mars 1951.
- 2. Madeleine sortant de la prison de Riom avec ses filles, Catherine et Hélène, mars 1942.
- 3. Extrait de la dernière lettre de Jean Zay à Madeleine, 19 juin 1944.
- 4. Ordre de transfert, 16 juin 1944.

1

« Il semble qu'on vous vole un morceau de votre vie, une partie même de votre être, qu'on vous a diminué et rendu infirme, en vous dérobant votre libre arbitre. Vous êtes (...) devenu une chose qu'on manipule, un objet sans défense que des mains indifférentes et vulgaires repoussent dans un coin avec mépris. Véritable supplice que le sentiment d'une totale impuissance... »

Jean Zay, *Souvenirs et solitude*, 1946.

Les attaques antisémites de la presse collaborationniste, qui l'accuse d'être belléciste pour avoir été partisan dès le début de la résistance la plus ferme au nazisme, ne cesseront jamais.

RÉSISTANT EN PRISON

Depuis sa prison, Jean Zay garde le contact avec des groupes de résistants, animés par d'anciens membres de son cabinet de ministre (Marcel Abraham, Jean Cassou...), et d'autres proches de son action politique. Il rédige des projets de réforme de l'enseignement qui sont publiés dans les *Cahiers clandestins* de l'OCM (Organisation Civile et Militaire). En 1942, lors du procès de Riom au cours duquel les dirigeants du Front populaire sont accusés par Vichy d'être responsables de la guerre et de la défaite, Jean Zay rédige chaque soir, pour diffusion par la Résistance, une synthèse des comptes-rendus d'audience qu'on lui fait passer clandestinement dans sa cellule.

ÉCRIRE POUR TENIR

Un véritable écrivain

Renouant en captivité avec ses rêves et ses activités de jeunesse, Jean Zay, qui n'a jamais cessé d'écrire, devient un écrivain. Un premier roman policier, *La bague sans doigt*, est publié en juin 1942 par Julliard sous un pseudonyme, Paul Duparc, du nom de la rue où naquit Jean Zay.

Sur des petits carnets, Jean Zay écrit les événements marquants de chaque jour, d'une

écriture abrégée et souvent codée : nouvelles familiales, visites, lectures, événements qu'il apprend des journaux qu'il peut lire, de la radio ou de ses visiteurs. Il note tout.

Souvenirs et solitude

Son grand-œuvre c'est *Souvenirs et solitude*, auquel, de 1940 à 1943, malgré la dureté de sa détention, il consacre l'essentiel de ses forces. C'est la méditation, intensément personnelle et magnifiquement écrite, du prisonnier. C'est en même temps un grand essai historico-politique tourné vers le passé récent et, non moins, vers l'avenir. Les feuillets de l'ouvrage sortis clandestinement de la prison par Madeleine, qui les dissimule au fond du landau d'Hélène, sont publiés dès 1946 par les amis de Jean Zay, Jean Cassou et



2

19 juin 1946,
 Mon cher petit amour bien-aimé,
 Voici la dernière étape, celle qui sera brève
 et au bout de laquelle nous nous retrouverons unis
 et tranquilles dans notre bonheur, avec nos filles.
 Elle doit être indolente; il faut la supporter avec
 courage et confiance, avec une certitude certaine
 et une patience inébranlable. Ainsi je ferai, même
 loin de toi, mieux sans nouvelles. Chacun de nous
 restera plus près que jamais de la pensée de l'autre
 et lui inspirera à distance toute la force. Je
 te confie mes filles et sais comment tu les gao-
 -deras; je te confie papa, vis-lui surdos de
 n'avoir aucune inquiétude d'aucune sorte; tu
 le rassurera pleinement, ainsi que Jacqueline.
 Je pars plein de bonne humeur et de force.

Je n'ai jamais été si sûr de mon destin et
 de ma route. J'ai le cœur et la conscience
 tranquilles. Je n'ai aucune peur. J'attendrai
 comme je le dois, dans la paix de ma pensée,
 l'heure de vous retrouver tous.

A bientôt!
 Beauvais

3

Marcel Abraham, sous le titre *Souvenirs et solitude*.
 Le livre est régulièrement réédité jusqu'à sa
 publication en poche en 2011.

UN ASSASSINAT PROGRAMMÉ

Le 20 juin 1944, trois miliciens se présentent à
 la prison de Riom, munis d'un ordre de transfert
 à la prison de Melun, émanant
 du cabinet de Darnand, le chef
 de la milice. Se faisant passer
 pour des résistants, les miliciens
 conduisent Jean Zay dans les bois
 de Cusset, près de Vichy. Ils le font
 descendre de voiture. L'un d'eux
 le matraque, puis Charles Develle
 l'abat d'une rafale de mitraillette.
 Les assassins dépouillent le corps
 de ses vêtements, lui arrachent son
 alliance et le jettent dans un ravin,
 nommé le puits du Diable, qu'ils
 font exploser pour empêcher toute
 identification.

Le 22 septembre 1946, deux chasseurs
 découvrent par hasard le corps, qui est enterré
 ensuite anonymement à Cusset. Il faut attendre
 mars 1948 pour que Charles Develle, un des
 assassins, soit arrêté. Il avoue l'assassinat et en
 révèle les circonstances. Le corps de Jean Zay
 peut ainsi être identifié.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
 Le 16 Juin 1944.
 COPIE
 MINISTÈRE DE LA JUSTICE
 Direction Générale de
 l'Administration Pénitentiaire
 et des services de l'Éducation
 et de la Surveillance -
 Subdivision de VICHY
 Hôtel Y Darnand
 NOTE
 pour Monsieur le Directeur Régional de
 l'Administration Pénitentiaire à CLERMONT-FERRAND
 J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé de
 faire effectuer le transfert de nommé Jean ZAY actuellement détenu
 à la Maison d'Arrêt de RIOM, à la Maison Centrale de MELUN.
 Le transfert sera effectué par les soins de la Milice.
 Vous voudrez bien donner toutes instructions utiles pour que
 l'intéressé soit remis au porteur d'un ordre de transfert.
 Le Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire
 et les services de l'Éducation et de la Surveillance :
 Signé : MAILLET.
 Et 570/ Copie certifiée conforme : Clermont-Ferrand le 15 Juillet 1944.
 Le Directeur Régional,
 Signé : MAILLET.
 Régistrier :
 Hôtel de RIOM.

4

RECONNAISSANCE POSTHUME

LA RECONNAISSANCE POSTHUME DE JEAN ZAY A SUIVI LES ÉVOLUTIONS DE LA MÉMOIRE FRANÇAISE DE L'OCCUPATION. CÉLÉBRÉ PAR LES PLUS HAUTES AUTORITÉS DE LA RÉPUBLIQUE À LA FIN DES ANNÉES 1940 LORS DE CÉRÉMONIES NATIONALES, JEAN ZAY EST ENSUITE ESSENTIELLEMENT HONORÉ PAR LA GAUCHE LAÏQUE. À PARTIR DE LA FIN DES ANNÉES 1980, LA MÉMOIRE DE JEAN ZAY REDEVIENT UNE MÉMOIRE NATIONALE, QUI SALUE, DANS SON ŒUVRE ET SON COMBAT, L'INCARNATION DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE.

APRÈS LA GUERRE, LE TEMPS DES PROCÈS

L'ANNULATION DU JUGEMENT (1945)

Le 5 juillet 1945, le jugement rendu le 4 octobre 1940 par le Tribunal militaire de Clermont-Ferrand est annulé. Cette annulation en amène une autre en septembre 1945, celle de la radiation de Jean Zay par le conseil de l'Ordre des Avocats.

LE PROCÈS PÉTAIN (1945)

Lors du procès Pétain en 1945, le Président de la Haute Cour de justice, Paul Mongibeaux, refuse à Madeleine Zay d'être entendue comme témoin, à défaut de pouvoir se porter partie civile. Il refuse également de lire la lettre que, suite à ce refus, elle envoie au tribunal, souhaitant que soit reconnue la responsabilité de celui qui, en maintenant Jean Zay en prison, l'a livré à la Milice.

LE PROCÈS CONTRE LES HÉRITIERS DE GRINGOIRE ET JE SUIS PARTOUT (1948)

En 1948, Madeleine Zay intente un procès aux héritiers de *Gringoire* et de *Je suis partout*, pour avoir publié, en 1941, des extraits volés et tronqués de notes prises par Jean Zay en 1938, assortis des commentaires haineux de Philippe Henriot. Les trois motifs de la plainte sont : contrefaçon littéraire, diffamation et provocation au meurtre. Madeleine Zay obtient réparation pour les deux premiers motifs. Néanmoins, les magistrats écartent le troisième chef d'accusation, celui de « provocation à l'assassinat ».

LE PROCÈS DE L'ASSASSIN CHARLES DEVELLE (1953)

Charles Develle, un des miliciens assassins, qui a cherché refuge en Allemagne, puis dans un couvent italien, est arrêté le 5 avril 1948, au moment où il tente de débarquer en Amérique du Sud. Il avoue le crime et en révèle les circonstances. Il n'est jugé qu'en février 1953 par le Tribunal militaire permanent de Lyon. Il est seul dans le prétoire, ses complices étant morts ou en fuite. Maître Floriot, son défenseur, plaide l'irresponsabilité. Charles Develle aurait agi sous l'influence des attaques haineuses de Philippe Henriot et des idéologues de l'antisémitisme. Alors que la peine de mort est requise, le Tribunal lui accorde les circonstances atténuantes et le condamne aux travaux forcés à perpétuité. L'indulgence du jury suscite incompréhension et indignation. Il est libéré au bout de deux ans.



1

1. Madeleine Zay avec son avocat, Paul Boncour, lors du procès contre les héritiers de Philippe Henriot, 1948.

2. *Gringoire*, journal collaborationniste, 3 avril 1941.



2



LA RECONNAISSANCE NATIONALE

HOMMAGES DE LA RÉPUBLIQUE

Le 22 juin 1945, l'Assemblée consultative provisoire rend hommage à Jean Zay disparu, avant même son jugement de réhabilitation. Le 11 avril 1946, il est cité à l'Ordre de la Nation (titre de reconnaissance décerné « aux Services ou actes de dévouements exceptionnels, accomplis pour la France au péril de la vie, soit à titre civil, soit à titre militaire »). Le 27 juin 1947, l'Université lui rend un hommage solennel à la Sorbonne, en présence des Présidents de la République et du Conseil. Léon Blum y prononce un admirable discours.

« J'ai travaillé avec Jean Zay de près, régulièrement, intimement, durant de longs mois. J'ai discuté avec lui de graves problèmes : j'ai fait face avec lui à des crises difficiles. L'éclat de son début n'avait pas menti... Il alliait la sagesse à la fermeté et à une certaine intrépidité audacieuse. Il avait le scrupule de la réflexion intérieure et l'esprit de décision. Tout en lui respirait la noblesse de la pensée, le désintéressement, la loyauté, le courage, l'amour du bien public. »

Léon Blum, lors de la cérémonie d'inhumation de Jean Zay à Orléans, 27 juin 1947.

1. Cortège lors de la cérémonie d'inhumation de Jean Zay à Orléans, 15 mai 1948.

2. François Mitterrand visite l'exposition « Jean Zay, mémoire d'un homme, modernité d'une œuvre » lors de sa venue à Orléans à l'occasion du cinquantenaire de l'assassinat de Jean Zay, 20 juin 1994.



NOUVELLE INHUMATION

En mai 1948, à la suite des aveux de Charles Develle, le corps de Jean Zay, enterré anonymement à Cusset en 1946, est exhumé pour être transféré dans le grand cimetière d'Orléans.

Le 14 mai 1948, un hommage national est organisé pour ses funérailles. Il repose alors pour une nuit dans la crypte de la Sorbonne. Une plaque y perpétue ce souvenir. Le 15 mai, dans son discours prononcé à Orléans, Roger Secrétain évoque leur jeunesse : « Nous avons vingt ans [...] Il avait tant de dons que ses ambitions paraissaient légitimes. Elles étaient sans qu'on le sût inscrites dans son destin. Arriver jeune, ce serait aussi pour lui mourir jeune. Une fin tragique interromprait cette ascension prodigieuse... ».

MÉMOIRE DES LIEUX

Chaque année, à Cusset où il a été assassiné, à Paris dans la crypte de la Sorbonne, à Orléans où il est enterré en 1948, des cérémonies commémorent son assassinat. Nombreux sont les rues et établissements qui portent son nom, dont plus de cent institutions scolaires.

À Orléans, diverses plaques ont été apposées : rue des Charretiers sur la façade de son école primaire, au lycée Jean-Zay, sur la façade de l'ancien lycée Pothier, sur la façade de sa maison natale, dans la cour d'honneur de l'IUFM, ancienne École normale, et au Palais de Justice. Orléans a son avenue Jean-Zay, inaugurée en 1994 par François Mitterrand, alors Président de la République et un amphithéâtre Jean-Zay inauguré par Robert Badinter en 1996.



1. Les deux plaques apposées successivement au lycée Jean-Zay.

1



« Il est demeuré de Jean Zay, pour les hommes et pour les femmes de ma génération, et surtout pour ceux qui l'ont approché, connu, et admiré, une image exceptionnelle de lumière, d'intelligence, d'humanité. Alors que notre époque, dans le combat, puis dans la reconstruction des choses et des caractères, a tant manqué de modèles et d'exemples, et que nous aurions eu tant besoin de lui pour affronter notamment les difficultés de l'après-guerre, c'est un grand malheur pour le pays tout entier qu'il ait été sacrifié à l'aube de la Libération. Il aurait été l'un des meilleurs, l'un des animateurs d'une génération qui en a trop été privée. Ceux qui l'ont assassiné ont porté un coup, non seulement à ceux qui l'ont aimé, mais au pays tout entier. »

Pierre Mendès-France lors du colloque « Jean Zay et la politique scolaire du Front populaire » à Orléans, 1982.

Sur les plaques ou dans les établissements qui portent son nom, il a souvent été écrit que Jean Zay a été « victime des complices de l'ennemi », ou bien « assassiné par les ennemis de la France », ou bien « victime de la barbarie nazie ». Ces plaques ont été parfois – et récemment – modifiées, rappelant que Jean Zay a été assassiné par la milice de Vichy.

TRAVAIL DE MÉMOIRE

Dès la Libération, ses amis et anciens collaborateurs créent l'association nationale des *Amis de Jean Zay*. En 1996, le *Cercle Jean Zay* est fondé à Orléans. Ces deux associations perpétuent la mémoire de Jean Zay et poursuivent la réflexion sur la modernité de ses idées. En 2005, est créé un prix littéraire Jean Zay, prix de la laïcité. En 2010, une chaire Jean-Zay est inaugurée à Sciences-Po Bordeaux. Le 8 juin 2010, les deux filles de Jean Zay font don aux Archives nationales de l'ensemble de ses papiers, qui ont été conservés précieusement par Madeleine, sa femme. Le 14 janvier 2012, la promotion 2012-2013 de l'Éna prend le nom de Jean Zay.

LA PANTHÉONISATION

Le nom de Jean Zay est, dès juillet 1949, inscrit sur une plaque au Panthéon de Paris parmi les 199 « écrivains morts pendant la guerre de 1939-1945 ». Le 21 février 2014, le Président de la République, François Hollande annonce le transfert des cendres de Jean Zay au Panthéon, en même temps que celles de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Pierre Brossolette, résistants de la Seconde Guerre mondiale. La cérémonie a lieu le 27 mai 2015.



« Jean Zay, c'est la République. L'école de la République. Celle pour laquelle, comme ministre de l'Éducation du Front populaire, il en dessine déjà la réforme, sans doute pour que d'autres s'en inspirent. Il veut qu'elle soit, cette République et cette école, à la hauteur des valeurs d'égalité qu'elle proclame. La laïcité de la République pour laquelle il lutte, non pas pour opposer mais pour réconcilier. »

François Hollande, discours au Mont Valérien, 21 février 2014.



2. Jean Zay entre au Panthéon, 27 mai 2015.

3. La ville d'Orléans rend hommage à Jean Zay, 18 mai 2015.



LA TABLE DU BANQUET, HOMMAGE À MADELEINE ET JEAN-ZAY

Le transfert du corps de Jean Zay au Panthéon en 2015 a privé la ville d'Orléans de lieu de mémoire dédié à cette grande figure de la vie politique française. C'est ainsi qu'est né le projet d'une commande publique passée à Anne et Patrick Poirier pour un « lieu de souvenir », initié par la Fondation de France et les « Nouveaux commanditaires », l'État, la Mairie d'Orléans et la Région Centre – Val de Loire. Il a été inauguré au Parc Pasteur en novembre 2023 par Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale, et Hélène Mouchard-Zay, fille de Jean Zay.

« Je suis heureux de me retrouver avec vous ici à Orléans, ville de sa naissance, de sa jeunesse. Jean Zay a été l'homme de son territoire, le citoyen d'Orléans autant que le ministre de la rue de Grenelle. [...] Jean Zay c'est cet homme qui reste d'une dignité absolue dans l'adversité. Jean Zay, c'est cet homme qui se tient debout alors qu'il est injustement condamné à la prison et la cible d'un violent antisémitisme. Jean Zay, c'est cet homme qui continue à écrire, ses pensées, ses idées pour la France, écrire tout l'espoir qui le poussait toujours vers la lumière. »

Discours de Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale, novembre 2023.



1. La Table du banquet, au parc Pasteur.

2. Inauguration en présence de Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale, d'Anne et Patrick Poirier, artistes, d'Hélène Mouchard-Zay et Catherine Martin-Zay, filles de Jean Zay.



Les artistes ont conçu une table monumentale en granit noir du Zimbabwe de 25 mètres de long et de 25 centimètres d'épaisseur, pesant 17 tonnes, sur laquelle sont gravés des extraits de *Souvenirs et solitude*, et des mentions des grandes actions et valeurs portées durant son mandat de ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts. Vingt-deux sièges taillés dans la même pierre nous invitent à nous asseoir à cette table du banquet, évocation des banquets républicains, tradition de la Troisième République, qu'affectionnait Jean Zay.

Deux saules plantés de part et d'autre de la table rappellent ceux qu'il avait fait pousser dans la cour de sa prison de Riom. Le pavage au sol reprend également la forme de la feuille de cet arbre symbole de la liberté de penser de Jean Zay. Anne et Patrick Poirier travaillent depuis les années 1960 sur la mémoire et livrent à Orléans un hommage à travers lequel vivront les valeurs et l'héritage de Madeleine et Jean Zay.

« On ne voulait pas que ce monument, qui est en fait dédié à la fois à Jean Zay et à son épouse Madeleine, soit un monument mortuaire. Au contraire, on souhaite que ce soit un monument de vie, parce que Jean Zay a été un grand créateur, qui a donné vie à beaucoup d'institutions qui existent toujours. »

Anne Poirier, artiste,
novembre 2023.



1 Maison familiale,
19 rue du Parc

2 Siège du *Progrès du Loiret*,
59 rue des Carmes

3 École primaire de la rue des
Charretiers devenue École Jean-
Zay, 50 rue des Charretiers

4 Ancien lycée Pothier,
24 rue Jeanne-d'Arc

Cabinets d'avocat :

5 82 rue Bannier et
6 1 rue Croix-de-Malte

7 Palais de Justice,
rue de la Bretonnerie

8 Temple protestant, place du
Cloître-Saint-Pierre-Empont

9 Préfecture,
181 rue de Bourgogne

10 *La Table du banquet*,
mémorial à Jean et Madeleine
Zay

11 Tombe de Madeleine Zay
au cimetière d'Orléans,
boulevard Lamartine



1. Le Progrès du Loiret, rue des Carmes. Au centre, Léon Zay.

2. Le 30 mars 1931, Jean Zay épouse Madeleine Dreux.

3. À 14 ans, Jean Zay fabrique un quotidien qu'il met en page comme un vrai journal.

4. Jean Zay, avocat au Palais de justice, 1928.

5. Portrait de Jean Zay.





6. Lors du grand banquet populaire, Jean Zay, ministre de l'Éducation Nationale, avec Léon Blum, Camille Chautemps et Yvon Delbos, le 18 octobre 1936.

7. Le même jour, Jean Zay accueille Léon Blum.

8-9. Portrait de Jean Zay.

10. Dans la prison de Riom, janvier 1941.



« LES ÉCOLES DOIVENT RESTER L'ASILE INVIOLABLE OÙ LES QUERELLES DES HOMMES NE PÉNÈTRENT PAS. »

Jean Zay, circulaire du 31 décembre 1936

Le Ministère de la culture, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, attribue le **label Villes et Pays d'art et d'histoire** aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des chefs de projets Villes ou Pays d'art et d'histoire et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI^e siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 203 Villes et Pays d'art et d'histoire vous offre son savoir-faire en métropole et outre-mer.

Le service Ville d'art et d'histoire piloté par le chef de projet coordonne et met en œuvre les initiatives d'Orléans, Ville d'art et d'histoire. Il propose tout au long de l'année des visites guidées pour tous les publics : locaux, touristes, jeune public, en groupe ou en famille. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

À proximité

Blois, Bourges, Chinon, Loches, Tours et Vendôme bénéficient de l'appellation Ville d'art et d'histoire. Le Pays Loire Touraine, la Vallée du Cher et du Romorantinais et Loire Val d'Aubois bénéficient de l'appellation Pays d'art et d'histoire.

Service Ville d'art et d'histoire - Mairie d'Orléans

svah@ville-orleans.fr

Place de l'Étape

45000 Orléans

#Orleans 

www.orleans-metropole.fr /

rubrique Patrimoine

Renseignements, réservations

Office de tourisme -

Orléans Val de Loire Tourisme

infos@tourisme-orleans.com

02 38 24 05 05

23 place du Martroi

45000 ORLÉANS

#orleanstourisme 

www.tourisme-orleansmetropole.

com



Direction régionale
des affaires culturelles



Orléans
Mairie